

FEMMES RESPONSABLES



Le Tilleul

LES PERSONNES AGEES

Thème 2012-2013

La vision du monde est centrée sur l'individualisme, la compétition, l'efficacité, le rendement, donc un monde où la fragilité, la « finitude », la différence, l'engagement social n'ont guère leur place...

*Quand tout va mal,
Quand les moyens se réduisent,
Quand les réformes d'ampleur sont remises à plus tard,
Quand la société a du mal à rendre prioritaire l'enjeu du vieillissement,
Quand certains professionnels cèdent au découragement....
L'avenir appartient à celles qui ne renoncent pas,
A celles qui ne se résignent pas,
A celles qui gardent leurs valeurs,
A celles qui estiment qu'une partie de leur destin est entre leurs mains !*

Le principal objectif de notre association FEMMES RESPONSABLES est de soumettre aux élus nos réflexions et propositions.

Espérons qu'elles soient entendues !

DEVELOPPER UN ESPRIT CITOYEN

- **Lancer des campagnes nationales de sensibilisation (*presse, publicité TV,...*) pour redonner le sens des responsabilités à la population par rapport aux problèmes du vieillissement**
- **Organiser des conférences, forums, à visée publique ou professionnelle**
- **Proposer un projet pédagogique dans les établissements scolaires et universitaires**
- **Développer la culture palliative, sans acharnement thérapeutique**
- **Sensibiliser la jeunesse à la noble cause associative**

LE BIEN VIEILLIR SE PREPARE

- **Mettre en place une prise en charge du dépistage des troubles cognitifs par un spécialiste en gériatrie (*sur le même mode que les dépistages des cancers colon, sein*) pour toute personne de plus de 70 ans.**
- **Avoir une alimentation saine (*pour pallier à la dénutrition et déshydratation*)**
- **Eviter la solitude en gardant une activité physique (club sportif, thé dansant, ...), ou en voyageant**
- **S'initier aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (*Internet par ex.*) pour garder avant tout, un lien social.**

MIEUX ACCOMPAGNER LA PERSONNE AGEE ET SES PROCHES

- Adapter et sécuriser le domicile de la personne âgée à son degré d'autonomie
- Favoriser le soutien à domicile par l'intervention pluridisciplinaire des professionnels de santé
- Coordonner et faciliter les aides (*supprimer par ex. les charges sociales pour les employés de PA*)
- Diversifier l'offre des résidences services (*résidence senior, béguinages, habitat groupé...*)
- Développer l'offre « intermédiaire » en terme d'habitat non médicalisé (*foyer logement*)

- **Favoriser la cohabitation intergénérationnelle (*partager son logement avec un étudiant*)**
- **Identifier et répertorier les référents, les personnes qualifiées**
- **Inciter le bénévolat, et encourager la solidarité de proximité**
- **Faciliter l'information des personnes âgées (*conseillers formés à la gériatrie, guichet unique,...*)**
- **Ouvrir des « Halte- Répit » pour les personnes atteintes d'Alzheimer afin de soulager (*et déculpabiliser*) les aidants.**

LES MESURES DE PROTECTION

- **Appliquer les trois mesures de protection juridique prévues par la Loi du 03.01.1968, en fonction du degré d'incapacité du majeur (*Sauvegarde de justice, curatelle, tutelle*)**
- **Eduquer les jeunes générations au vieillissement et aux difficultés engendrées par celui-ci. (*Les jeunes endossent une combinaison entravant les mouvements, un masque modifiant la vision, etc. les invitant à devenir plus tolérants à l'égard de leurs aînés*)**
- **Faire évoluer les mentalités et préparer les familles à un univers difficile, à affronter la maladie et la mort de leur proche**
- **Inviter la personne âgée à régler sa succession (*testament, dernières volontés stipulées sur livret de famille ou auprès d'une association de crématistes*)**

POUR UNE CULTURE DE LA BIENTRAITANCE

- **Renforcer et généraliser une démarche " qualité dynamique" dans tous les établissements**
- **Sensibiliser les jeunes et le personnel à la « *Bienveillance* »**
- **Rassurer, soulager les familles, les bénévoles dans leurs rôles d'accompagnateurs**
- **Humaniser le cadre de vie**
- **Développer par des formations, des techniques de soins et d'accompagnements des personnes âgées : « la philosophie de l'Humanité » qui s'adresse autant aux personnels soignants qu'aux aidants et aux proches.**
- **Faire connaître et développer l'agence nationale d'évaluation sociale et médico-sociale indépendante, chargée de contrôler les prestations, en doublant les inspections inopinées sur le terrain**
- **Introduire dans ces agences de surveillance, non seulement des professionnels mais aussi des représentants des familles ou des résidents, pour des décisions collégiales**
- **Dénoncer la maltraitance (*CLIC, Gendarmerie, ARS, ALMA*) et sanctionner sévèrement les agissements les plus graves.**

RECOURIR AUX PROFESSIONNELS

- **Créer une convention collective unique (*GRH*) pour tous les établissements publics ou privés**
- **Intégrer des modules de formation concernant l'accompagnement en gérontologie**
- **Développer les coopérations (*en utilisant les EHPAD comme tête de pont*) pour une meilleure synergie des réseaux en gérontologie**
- **Relancer la réflexion éthique des professionnels (*soins palliatifs, euthanasie, mourir dans la dignité*)**
- **Libérer les professionnels de tâches administratives pour qu'ils se consacrent uniquement à leur rôle majeur : écouter et soigner.**

DES MOYENS ADAPTES AUX BESOINS

- **Trouver de nouveaux financements (*appel aux dons, mécénat...*)**
- **Encourager et faciliter les initiatives privées en réduisant les contraintes administratives**
- **Créer des produits d'assurance dépendance (*si l'Etat prend en charge 30 % du coût, envisager une fiscalité de solidarité*)**
- **Lutter contre les maladies iatrogènes, le gâchis pharmaceutique et l'acharnement thérapeutique déraisonnable**
- **Réduire les coûts d'hospitalisation en développant l'ambulatoire.**

PREVOIR UNE MEILLEURE ORGANISATION

- **Structurer la filière gériatrique hospitalière, organiser la relation hôpital-domicile, et pour les EHPAD, créer un poste d'infirmière de nuit**
- **Assurer au mieux, la prise en charge des personnes âgées aux urgences après 19h et les week-ends (*médecins- ambulances*)**
- **Prévoir l'astreinte d'une assistante sociale aux urgences les week-ends et jours fériés.**
- **Réorganiser le dispositif d'accueil et d'accompagnement de la P.A. à l'échelle nationale et territoriale**
- **Recenser tous les acteurs en gérontologie et établir un organigramme régional et national**
- **Augmenter les effectifs et assurer une formation continue du personnel.**

VEILLER A L'EQUITE ENTRE INDIVIDUS

- **Assurer dans certaines régions un niveau d'équipement comparable à la moyenne nationale**
- **Développer l'offre d'accueil de jour et d'hébergement (*y compris urgences*)**
- **Réduire les inégalités territoriales (*+ de PA dans le sud, + cher en région parisienne, + d'aides dans l'Oise que dans la Creuse...*)**
- **Etablir une règle juste entre les individus (*contribution identique pour nos travailleurs ayant cotisé toute une vie et les étrangers bénéficiant actuellement de soins gratuits !...*)**

MIEUX GERER LA COMPLEXITE DU FINANCEMENT

- **Exiger la transparence quant à la gestion et la répartition des budgets par nos élus, afin de comprendre plus aisément, les ressources du Conseil Général**
- **Envisager une collaboration tripartite entre l'ARS, le Conseil Général et les établissements (*ayant pour fondement la convention mais aussi des objectifs humains, techniques et financiers*)**

« On juge une société à son degré de civilisation, lorsqu'on voit son degré de prise en charge, de solidarité et d'humanité »

